RMV FORMATION PRO

PROGRAMME DE FORMATION

TITRE PROFESSIONNEL
ECSR

« Parcours VAE »

EURL LUD AUTO ECOLE
56, Avenue Maréchal Foch
81000 Albi
Tél : 05.63.47.01.18

Siret 850 771 155 00015
Agrément : F1908100010
N° d'enregistrement 76 81 10 15 55 81

LA FORMATION – NOS MOYENS

LA FORMATION

1) LE CONTENU:

Préparation du dossier

Rédaction du dossier de validation (qui comprend description de votre expérience professionnelle et personnelle ainsi que des preuves de la réalité de votre pratique professionnelle),

Préparation à l'examen devant un jury

2) OBJECTIFS :

CCP1 > Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres règlementaire en vigueur

CCP2 > Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements surs et respectueux de l'environnement

3) PUBLIC et CONDITIONS:

➢ Etre titulaire du permis B.

➢ Etre titulaire du BEPECASER ou diplôme antérieur

➢ Avoir exercé tout ou partie des activités mentionnées dans le référentiel emploi, activité et compétences (REAC)

➢ avoir exercé une activité professionnelle salariée (CDI, CDD, intérim), non salariée, bénévole ou de volontariat, ou inscrite sur la liste des sportifs de haut niveau mentionnée au premier alinéa de l'article L. 221-2 du code du sport

➢ ou avoir exercé des responsabilités syndicales (par exemple, les délégués syndicaux), un mandat électoral local ou une fonction élective locale en rapport direct avec le contenu de la certification (diplôme, titre...) visée..

➢ Composer un dossier de recevabilité auprès de la DIRECCTE

4) DUREE ET EFFECTIF :

10 journées de formation (70h)

Durée d'examen (5,15h)

La formation est organisée pour un effectif moyen de 4 candidats.

5) NOS MOYENS

Responsable Administratif : M. ANQUETIL Ludovic, titulaire du BEPECASER, mention deux roues, CQP RUESRC.

Responsable Pédagogique : M. DUGUE Denis, Titulaires du BAFM

6) MATERIEL PEDAGOGIQUE :

Individuel : Tomes officiels n°I, II, V du code de la route, guide de la route, code de la conduite, livret de suivi pédagogique, dossier assurance, fiches thématiques, photocopies, kits éditeurs, guide formateur REMC, GECASER B, kits éditeurs, location véhicule pour examen

Collectif :

Salles pédagogiques d'enseignement, vidéo-projecteurs, ordinateurs, maquettes, véhicules, piste routière.

7) PROGRAMME

- Aide méthodologique à la description des activités et de l'expérience du candidat correspondant aux exigences du référentiel de la certification visée
- Formalisation de son dossier de validation
- Préparation de l'entretien avec le jury
- Construction et préparation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière
- Adaptation des méthodes et des techniques aux publics cibles
- Les étapes d'élaboration d'une action de sensibilisation dans le respect de l'engagement contractuel
- Techniques d'animation et de co-animation adaptées aux publics visés
- Mise en situation professionnelle

8) LIEU DE FORMATION :

RMV Auto-école

56 Avenue Maréchal Foch

81000 ALBI

9) MODALITE DE SUIVI

Une attestation de présence signée par le stagiaire et le formateur sera remise en fin de formation

10) MODALITES DES EXAMENS :

CCP1 (Certificat de Compétences Professionnelles 1)

Durée : 3 heures 45

Questionnaire professionnel (45mn)

·Animation d'une séance collective de formation à la sécurité routière (1h)

·Animation d'une séance individuelle de formation à la conduite (1h)

·Entretien technique(1h)

CCP2 (Certificat de Compétences Professionnelles 2)

Durée : 1 heure

·Rapport de l'action de sensibilisation à la sécurité routière

·Présentation orale de l'action de sensibilisation à la sécurité routière (30mn)

·Entretien technique (30 mn)

Épreuve finale validation du Titre Pro

·DP Dossier Professionnelle

·Entretien final (30mn)

NB : En cas de non obtention du titre, le jury peut attribuer un des certificats de compétences professionnels (CCP) composant le titre.

11) DELAI D'ACCES :

Immédiat

Sous conditions d'un minimum de 4 stagiaires et de l'acceptation du financement

12) ACCESSIBILITE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Notre Organisme de formation n'est pas spécialisé dans l'accueil des personnes en situation de handicap. En outre nous étudierons l'adaptation des moyens de la prestation pour les PSH. (nous consulter pour tout renseignement)

Taux de réussite 2021 : 3 candidats : 100% de réussite : Taux de satisfaction : 82%
Taux de réussite 2023 : 3 candidats : 100% de réussite : Taux de satisfaction : 90%
Taux de réussite 2023/2024 : 4 candidats : 100% de réussite : Taux de satisfaction : 94%

COÛT ET INSCRIPTION

COUT DE LA FORMATION :

TOTAL : 2250€ (Net de taxe)

POUR VOUS INSCRIRE :

Directement auprès du centre de Formation à Albi
56 avenue Maréchal Foch
81000 ALBI
05.63.47.01.18

rmv.albi@orange.fr
ludox79@gmail.com

PIÈCES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTIONS :

- ✓ 1 photocopie recto- verso de la carte d'identité
- ✓ 1 photocopie recto-verso de votre permis de conduire
- ✓ 1 photocopie recto-verso de votre autorisation d'enseigner

ANNEXES : Programme de formation détaillé / Calendrier de formation/CGV

CONDITIONS DE VENTE D'UN STAGE

1) L'inscription au stage de formation ne sera définitive qu'après réception de l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution du dossier et d'un chèque de caution d'un montant de 500 €.

2) Les tarifs indiqués ne comprenant pas les frais éventuels de transport, de repas ni d'hébergement des stagiaires

4) Les programmes de formation indiqués sur les fiches descriptives ne sont donnés qu'à titre indicatif. Ils peuvent être modifiés en fonction de la réglementation.

5) La durée moyenne de nos stages est de 70 heures, la journée a une durée moyenne de 7 heures.

6) La clôture des inscriptions est fixée avant la veille du début d'une session.

7) En cas d'annulation d'un stage complet ou de renonciation à l'envoi d'un stagiaire dans le centre de formation, les règles suivantes sont applicables :
Désistement notifié moins de 20 jours avant la date de début du stage : 25% du montant de la caution resteront acquis à RMV Auto-école,
Désistement notifié dans les 8 jours précédant la date de début du stage : 50% du montant de la caution resteront acquis à RMV Auto-école,
Désistement notifié dans un délai situé au-delà de la limite d'inscription, la totalité du montant reste acquise à RMV Auto-école.

8) RMV Formation se réserve le droit discrétionnaire d'exclure de son stage toute personne qui ne suivrait pas les directives du règlement intérieur qui sera remis aux participants le premier jour de l'entrée en stage après respect des articles : R 922-6, R 922-3, R 922-4, R 922-5 du Code du Travail.

9) Cette brochure d'information ne constitue pas un document contractuel. L'organisme de formation se réserve le droit d'apporter des modifications quant aux contenus et tarifs des stages proposés